

**Le contenu du bloc fonctionnel Gestion Fiscale des inspecteurs**

La présente fiche a pour objet de présenter le contenu du bloc fonctionnel « gestion fiscale » (GF)<sup>1</sup>.

Cette fiche décrit:

- le volet commun de découverte de l'environnement professionnel des métiers de la gestion fiscale (SIE-PRS-SIP-Huissiers des finances publiques et amendes), complété de deux volets spécifiques traduisant l'assimilation progressive des compétences propres aux métiers du SIE et du PRS, d'une part, et du SIP-Huissier des finances publiques-Amendes, d'autre part ;
- la phase de spécialisation aux premiers emplois occupés (SIE, PRS, SIP, huissier des finances publiques, amendes) qui se traduirait par l'étude d'un (ou plusieurs) dossier(s) fil rouge issus des gestes métier des services ;
- les grandes lignes des apprentissages à acquérir au cours de la formation pratique et probatoire de 3 mois (de mai à juillet N) effectuée sur la direction d'affectation, ainsi que ceux à acquérir ultérieurement dans le cadre d'un passeport de formation complémentaire en vue d'une montée en compétences.

Le tableau suivant présente la structure du bloc fonctionnel et les volumes horaires indicatifs (dont travaux personnels).

Structure de la formation	Répartition des volumes horaires indicatifs	Total
Bloc gestion fiscale commun à l'ensemble des métiers	150	
SIE – PRS	150	
SIE	100	<b>400</b>
PRS	100	<b>400</b>
SIP – Huissiers – Amendes	150	
SIP	100	<b>400</b>
Huissiers	100	<b>400</b>
Amendes	100	<b>400</b>

L'approche pédagogique se structurerait de la manière suivante :

**Le contenu du bloc fonctionnel :**

Le contenu du bloc fonctionnel « Gestion Fiscale » s'articulera autour des grandes missions, activités et gestes métier et sera scindé selon les phases précitées.

---

<sup>1</sup> Le bloc fonctionnel Gestion Fiscale s'adresse aux stagiaires qui seront affectés sur les métiers SIE-SIP-PRS-Huissier des finances publiques et amendes. Les stagiaires affectés dans les services de publicité foncière-enregistrement ne seront pas intégrés dans le déroulé de ce bloc mais dans celui reprenant les composantes de Cadastre / Publicité Foncière-Enregistrement.

**1 - Environnement professionnel et fondamentaux communs aux différents métiers (SIE-PRS-SIP-Huissiers des finances publiques et amendes) (environ 150 heures)**

Je découvre :

- mon environnement professionnel ;
- les services à l'utilisateur (accueils et contacts multi-canaux).

J'assimile :

- les fondamentaux du recouvrement (amiable, forcé) et les procédures associées ;
- le principe de la responsabilité du comptable ;
- les règles du contentieux et le traitement du contentieux de masse.

**2 - L'assimilation progressive des compétences propres aux métiers (environ 150 heures)**

SIE – PRS	SIP – HUISSIERS DES FINANCES PUBLIQUES – AMENDES
<p>Je découvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la création des contribuables <b>professionnels</b></li> <li>• la gestion des dossiers et des obligations déclaratives (surveillance, relance des défaillants déclaratifs et suites à donner).</li> </ul>	<p>Je découvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la création des contribuables <b>particuliers</b></li> <li>• la gestion des dossiers et des obligations déclaratives (surveillance, relance des défaillants déclaratifs et suites à donner).</li> </ul>
<p>J'assimile les fondamentaux et acquis réglementaires des <b>impôts des professionnels</b> (TVA, BIC, IS, BNC, CET) et des procédures de contrôle.</p>	<p>J'assimile les fondamentaux et acquis réglementaires des <b>impôts des particuliers</b> (IR, TH, TF, ISF) et des procédures de contrôle.</p>
<p>J'approfondis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les spécificités du recouvrement (impôts auto-liquidés, conditions d'octroi de délai de paiement, traitement des difficultés des contribuables <b>professionnels</b>) ;</li> <li>• les spécificités du contentieux et du gracieux des <b>professionnels</b></li> </ul>	<p>J'approfondis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les spécificités du recouvrement (différences entre impôts sur rôle et impôts auto-liquidés, conditions d'octroi de délai de paiement, traitement des difficultés des contribuables <b>particuliers</b>) ;</li> <li>• les spécificités du contentieux et du gracieux des <b>particuliers</b></li> </ul>
<p>Je découvre les procédures collectives.</p>	<p>Je découvre les procédures collectives.</p>
<p>Je mets à jour des fichiers et réalise les travaux de gestion du <b>SIE</b></p>	<p>Je mets à jour des fichiers et réalise les travaux de gestion du <b>SIP</b></p>
<p>Je m'initie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à la comptabilité de poste (opérations d'encaissement, de dégrèvement, suivi des comptes d'imputation provisoire, la signature des pièces comptables...) ;</li> <li>• aux outils (applicatifs de gestion<sup>2</sup> et BAO spécifiques).</li> </ul>	<p>Je m'initie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à la comptabilité de poste (opérations d'encaissement, de dégrèvement, suivi des comptes d'imputation provisoire, la signature des pièces comptables...) ;</li> <li>• aux outils (applicatifs de gestion<sup>3</sup> et BAO spécifiques).</li> </ul>
<p>J'approfondis la protection de la responsabilité du comptable (réclamations suspensives et garanties, mesures conservatoires, ANV...)</p>	<p>J'approfondis la protection de la responsabilité du comptable (réclamations suspensives et garanties, mesures conservatoires, ANV....)</p>

<sup>2</sup> Gespro, surveillance-relance, MEDOC, RSP...

<sup>3</sup> ILIAD, REC, RAR, DDR3...

### 3 – Une phase spécifique correspondant au premier métier exercé (environ 100 heures) complétée par un passeport de formation

Cinq métiers ont été identifiés.

Chaque métier sera :

- abordé par l'étude d'un dossier fil rouge, intégrant les outils informatiques et permettant de reproduire les gestes métiers ;
- complété des apprentissages à acquérir, au cours de la formation pratique, et, ultérieurement pour permettre la montée en compétence du stagiaire (passeport de formation).

#### 3-1 – SIE :

Je m'initie aux travaux de gestion particuliers (associations, intégration fiscale, domiciliation, achats en franchise et quitus fiscal acquisition véhicule en provenance UE).

J'assimile les spécificités des procédures collectives et les liaisons avec le PRS.

J'approfondis la comptabilité de poste et les modalités de remboursements des créances (TVA-IS).

J'intègre les échéances calendaires, les aspects pilotage de l'activité et contrôle interne et les liaisons avec les autres services (notamment PCE).

Au cours du stage, certaines thématiques du bloc fonctionnel pourront être complétées, par l'étude de points techniques particuliers et par une mise en pratique des gestes métiers. A titre d'illustrations, les aspects pilotage de l'activité et contrôle interne pourront être complétés par :

- une participation au suivi du respect des obligations déclaratives et de paiement (solde IS et acomptes des contributions financières des entreprises [CFE] et cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises [CVAE]), des procédures de relance des défallants ;
- le suivi des restitutions d'IS ;
- une manipulation des outils informatiques tels que « surveillance-relance » et « ACIS » ;
- le suivi des remboursements des crédits de TVA dans le délai de trente jours.

Après le stage, le stagiaire pourrait bénéficier de formations complémentaires dans le cadre d'un passeport. Les points abordés dans le bloc fonctionnel pourraient être complétés par l'étude de notions telles que la gestion des taxes annexes, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), les établissements industriels...

#### 3-2 – PRS :

Je recherche le renseignement en vue du recouvrement (droit de communication).

Je découvre les actions juridictionnelles spécifiques (recouvrement des successions, poursuites pénales, action paulienne, action oblique).

Je m'initie au traitement du contentieux du recouvrement (opposition à poursuites, à contrainte, revendication d'objets saisis).

J'approfondis les procédures collectives (les différents organes de la procédure, les délais de déclaration de créances, la forclusion et le suivi des procédures).

Au cours du stage, certaines thématiques du bloc fonctionnel pourraient être complétées, par l'étude de points techniques particuliers et par une mise en pratique des gestes métiers.

A titre d'illustrations, l'accent serait mis sur l'aspect opérationnel du suivi des procédures collectives, la participation à la réalisation de procédures spécifiques de recouvrement et la manipulation des outils informatiques (RSP, RAR...).

Après le stage, le stagiaire pourrait bénéficier de formations complémentaires dans le cadre d'un passeport. Les points abordés dans le bloc fonctionnel pourraient être complétés par l'étude des fondamentaux des impôts des particuliers et l'assistance internationale au recouvrement.

### 3-3 – SIP :

Je découvre les missions foncières et la gestion de l'ISF.

Je m'initie aux travaux de gestion particuliers (relance amiable, taxation d'office, contrôle formel de l'ISF, la gestion des listes dans Iliad et dans GespPart, la mise à jour de la taxe d'habitation, la domiciliation incertaine...).

J'approfondis la comptabilité de poste et les modalités de remboursements des excédents de versement.

J'intègre les échéances calendaires, les aspects pilotage de l'activité et contrôle interne et les liaisons avec les autres services (notamment SIE et PCR).

Au cours du stage, certaines thématiques du bloc fonctionnel pourraient être complétées, par l'étude de points techniques particuliers et par une mise en pratique des gestes métiers. A titre d'illustrations, les aspects pilotage de l'activité et contrôle interne pourraient être complétés par :

- le suivi du déroulement de la campagne IR-TH et ISF;
- une manipulation des outils informatiques tels que « Iliad » ;
- une participation au suivi du respect des obligations déclaratives et des procédures de relance des défaillants .

Après le stage, le stagiaire pourrait bénéficier de formations complémentaires dans le cadre d'un passeport. Les points abordés dans le bloc fonctionnel pourraient être complétés par l'étude de notions telles que l'application caisse, les fondamentaux de la contribution à l'audiovisuel public (CAP), de la taxe sur les locaux vacants (TLV) et de la taxe d'habitation sur les locaux vacants (THLV), les revenus de source étrangère et les conventions fiscales internationales (selon tissu fiscal) et la gestion des situations conflictuelles et délicates.

### 3-4 – Huissier des finances publiques :

Je recherche le renseignement en vue du recouvrement (droit de communication).

J'approfondis les procédures civiles d'exécution, la saisie-vente et les saisies spécifiques (véhicule terrestre à moteur, stocks, brevets, licences et biens placés dans un coffre-fort) et les mesures conservatoires.

J'apprends à rédiger des procès-verbaux<sup>4</sup>.

Au cours du stage, certaines thématiques du bloc fonctionnel pourraient être complétées, par l'étude de points techniques particuliers et par une mise en pratique des gestes métiers.

A titre d'illustrations :

- certaines spécificités de l'exercice du droit de communication ;
- la manipulation des outils informatiques tels que « Thémis » ;
- la mise en œuvre des procédures (saisie-vente, saisies spécifiques) et des mesures conservatoires et la rédaction des actes de poursuites.

---

4 Utilisation de Themis.

Après le stage, le stagiaire pourrait bénéficier de formations complémentaires dans le cadre d'un passeport. Les points abordés dans le bloc fonctionnel pourraient être complétés par l'étude de notions telles que l'étude des fondamentaux des impôts des professionnels, la gestion des situations conflictuelles et délicates et l'assistance internationale au recouvrement.

### 3-5 – Amendes :

Je découvre le chaînage des poursuites.

Je recherche le renseignement en vue du recouvrement.

Je maîtrise le dispositif de paiement en ligne des amendes et les spécificités du recouvrement des amendes.

Je connais les rôles respectifs de l'officier du ministère public, de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI), de la DGFIP et, le cas échéant, du ministère de la justice.

Je découvre les évolutions liées à la dépenalisation du stationnement (Forfait de post stationnement).

Je découvre les évolutions du métier du recouvrement des amendes qu'offrira Rodeo.

Au cours du stage, certaines thématiques du bloc fonctionnel pourraient être complétées, par l'étude de points techniques particuliers et par une mise en pratique des gestes métiers. A titre d'illustrations, les aspects pilotage de l'activité et contrôle interne pourraient être complétés par :

- la mise en œuvre pratique du recouvrement des amendes et de ses spécificités ;
- certaines spécificités du droit de communication ;
- une manipulation des outils informatiques tels que « AMD ».

Après le stage, le stagiaire pourrait bénéficier de formations complémentaires dans le cadre d'un passeport. Les points abordés dans le bloc fonctionnel pourraient être complétés par l'étude de notions telles que la comptabilité État en poste amendes et de la gestion des situations conflictuelles et délicates.

Tableau comparatif des volumes horaires entre la scolarité actuelle projetée en bloc fonctionnel Gestion Fiscale et la nouvelle scolarité d'un inspecteur stagiaire affecté en Gestion Fiscale (totalité des enseignements)

Matières	Projection de la scolarité actuelle en bloc fonctionnel				Nouvelle scolarité Gestion Fiscale			
	CARRIERE (hors CMFI)	DOMINANTE	SPM retour en établissement	TOTAL	SOCLE (hors CMFI)	BLOC FONCTIONNEL	FORMATION PRATIQUE	TOTAL
Enseignements juridiques	7,5 heures		57 / 87 heures <b>(6)</b>	<b>594 / 624 heures</b>	290 heures	400 heures	3 mois	<b>690 heures</b>
Communication et management	18 heures	27 heures						
Environnement DGFIP	43,5 heures	60 heures						
Comptabilité générale	36 heures	48 heures						
Contrôle et contentieux <b>(1)</b>	9 heures							
Recettes publiques	6 heures	36 heures						
Taxe sur la valeur ajoutée <b>(2)</b>	24 heures	60 heures						
Fiscalité des entreprises <b>(3)</b>	24 heures	30 heures						
Impôt sur le revenu	24 heures	27 heures						
Fiscalité directe locale	9 heures	21 heures						
Fiscalité du patrimoine		21 heures						
Gestion publique État <b>(4)</b>								
Gestion publique locale <b>(5)</b>								
Quiz pluridisciplinaire		6 heures						
<b>TOTAL</b>	<b>201 heures</b>	<b>336 heures</b>	<b>57 / 87 heures</b>	<b>594 / 624 heures</b>	<b>290 heures</b>	<b>400 heures</b>		<b>690 heures</b>

- (1) Contrôle et contentieux : 90 heures de dominante non reconduites dans la projection  
(2) Taxe sur la valeur ajoutée : 18 heures de carrière non reconduites dans la projection  
(3) Fiscalité des entreprises : 45 heures de carrière non reconduites dans la projection  
(4) Gestion publique État : 39 heures de carrière non reconduites dans la projection  
(5) Gestion publique locale : 27 heures de carrière non reconduites dans la projection  
(6) 57 h correspondant au SPM SIE, 87 heures correspondant au SPM SIP